

attente la plus chère.

Aussi, dès qu'elle éprouve le besoin de laisser sortir l'œuf qu'elle ne peut plus garder, dès qu'elle "veut pondre," elle va, vient, jase ou caquette, devisant, semblant délibérer avec elle-même, cherchant un coin paisible où son précieux fardeau puisse se trouver à l'abri de toutes mauvaises chances.

En cela vraiment la poule ne fait que ce que l'instinct commande à toutes les femelles quelconques. Effectivement, toutes celles à qui le maître a laissé quelque liberté agissent de même, et de même aussi à tous les degrés de l'échelle animale celles sur qui l'homme n'exerce aucun empire.

En l'état de sauvagerie ou d'abandon dans lequel vit encore notre poule, celle-ci demeure fidèle à la force intérieure qui la domine et qui la porte à soustraire tout le produit de sa ponte aux regards de tous, aux mille et un accidents dont il est incessamment menacé. Mais quand la civilisation l'étreint, lorsque la production des œufs, simple fonction de reproduction en l'état de nature, se fait active au-delà de toute proportion normale, si je puis dire, et devient une fonction continue, tout occupée qu'est la femelle de la production même, elle oublie un peu ses préoccupations que nous avons expliquées, sa prévoyance s'oblitére. Pressée de pondre, n'ayant pas une minute à perdre, elle court au pondoir commode et sain qu'on a su mettre à sa portée. Elle ne pond plus alors en vue de la maternité, mais pour expulser l'œuf qui la gêne et qui, pour ainsi parler, est lui-même poussé par celui qui est tout prêt à prendre sa place, pour la céder très-vite à son tour à un autre.

Dans ces conditions, la poule perd ses habitudes de recherche, elle va droit au poulailler, choisit le panier qui lui convient le mieux, s'y arrange et pond silencieusement.

L'acte a-t-il été pénible? Assurément, à un degré quelconque. Rien au moins n'en témoigne. Cependant la délivrance est joyeusement annoncée. Les co-co-co-das montent retentissants et nombreux; ce sont des chants d'allégresse dans lesquels le coq ne manque guère de faire sa partie.

"C'est ordinairement dans la matinée, dit M. Mariot-Dièux, que la poule fait son œuf; mais il est digne de remarquer que plus cette ponte approche de sa fin, plus elle est retardée;" et le même observateur ajoute: "Les pontes du printemps ont lieu plus matin qu'en été; celles d'automne n'ont lieu que dans la soirée, c'est-à-dire après midi."

Ceci n'a pas sans doute une grande importance et souffre tout au moins de nombreuses exceptions dans les basses-cours où tous les soins convergent vers une production abondante des œufs, où conséquemment l'élevage s'attache à ne réunir et à n'entretenir que de bonnes pondeuses, comme dans une vacherie où la spéculation du lait est l'industrie principale on s'attache à n'avoir et à n'entretenir que de riches laitières.

Cependant l'observation ne doit pas être entièrement perdue. La fille de basse-cour ou la personne plus spécialement chargée de la récolte des œufs doit savoir tout ce qui se passe dans le poulailler, bien connaître les variations qui peuvent survenir dans la fréquence de la ponte ou dans les heures auxquelles elle a lieu, afin de combiner la recherche des produits avec les moments de la journée où ils sont le plus nombreux. Ceci est de grande conséquence au point de vue de la conservation. La chaleur communiquée à l'œuf par plusieurs poules se succédant dans le même pondoir, détermine en lui un mouvement organique du germe, très-prompt et déjà apercevable au bout de six heures. En ces conditions, l'œuf n'est plus frais; il est également perdu pour l'incubation qui ne souffre pas d'interruption.

Il va sans dire que les œufs fécondés, seuls, sont exposés à ce genre d'altération, mais aucun signe ne distingue ceux-ci de ceux qui n'ont pas été fécondés, et dont nous parlerons un peu plus loin.

Dans les basses-cours ordinaires, on distingue suivant les saisons où on les obtient, trois sortes de pontes. Sur ce point, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à entendre madame C. Millet-Robinet. Voici donc comment elle s'exprime à ce sujet dans un ouvrage d'ailleurs très-estimé, la *Maison rustique des Dames*.

"10. *Manière d'obtenir des pontes précoces.*—Dans une basse-cour, la ponte commence dès la fin de janvier; quand

l'exposition est bonne et qu'on a soin de donner aux poules des grains stimulants, comme les déchets de froment, le blé-d'inde, des insectes, des vers. Si on veut avoir des pontes précoces, il faut établir dans une étable peuplée de bestiaux un poulailler dans lequel on fait coucher les poules qu'on destine à cette ponte. On obtient des œufs à une époque où les poules de poulailler ne pondent pas encore. Ce moyen est très-simple. Une bouche de chaleur pratiquée dans une cheminée et communiquant avec le poulailler produit le même effet; mais il est très-rarement possible de recourir à ce moyen."

Quand il faut si peu d'attention pour obtenir des poules communes une ponte précocé, on serait mal avisé de les vouloir changer pour d'autres, qui ne feraient pas mieux qu'elles si on négligeait de les placer dans les plus ordinaires conditions de la production de l'œuf—nourriture et chaleur, c'est-à-dire un bon régime alimentaire et une hygiène rationnelle.

EUGENE GAYOT.

(A continuer)

Secours aux colons du Saguenay

Montant total en faveur des colons, No. 31.....	\$43.83
Prime pour les colons, No. 32.....	2.64
De St. Alexandre.....	8

SOUSCRIPTIONS PARTICULIÈRES.

Ferdinand Blouin, St. Evariste.....	1.00
Dme. L. N. Bouillé, Deschambault.....	75
Un abonné de Deschambault.....	1.00
Un abonné de Carleton.....	5.00
J. C. Delorimier, écrivain, Beaufort.....	1.00
Un abonné de Portneuf.....	50

Montant total en faveur des colons..... \$55.80

Nous continuerons à recevoir des souscriptions particulières en faveur des colons du Saguenay, de la part de nos abonnés et des amis de l'œuvre, et nous en accuserons réception à chaque numéro de la *Gazette*. Notre part en faveur de l'œuvre, par un pourcentage de 8 par cent sur les argentés collectés, s'est terminée au 15 mai; nous regrettons qu'elle n'est pas été plus considérable.

Petite chronique

— Le Gouvernement de Québec, à la demande de M. Alexandre Chauveau, député de Rimouski, a mis un grand nombre de colons pauvres de cette localité en état d'ensemencer leurs terres en leur distribuant la somme de douze cents piastres. Ce jeune député ne sera pas embarrassé lorsque ses électeurs, demandant compte de sa conduite comme député, lui feront la question suivante: *Qu'avez-vous fait pour l'agriculture?* Avant même de franchir le seuil du Parlement ce jeune député trouve moyen d'obtenir du soulagement pour la classe la plus digne de sympathie.

Que ne peuvent pas faire les députés ruraux, en faveur de l'agriculture, lorsqu'ils le veulent!!!

TAXE SUR LES CHIGNONS.—Un de nos correspondants, dit le *Pays*, nous écrit:

On a cherché bien loin des sujets productifs d'impôt: que n'en a-t-on mis sur les chignons? Ces monstrueuses difformités, inventées d'abord en 1781, auraient produit des millions. Vous croyez que je plaisante? Lorsque Pitt fut premier ministre, il mit un impôt sur les cheveux poudrés.

"Élevez le droit d'entrée des cheveux naturels à 1,000 pour cent, et frappez chaque chignon de 100 ou 150 francs par an; cela vaudra beaucoup mieux que de taxer les allumettes du pauvre.

"En outre du résultat financier, quelques maris comme moi ne souffriront plus de la torture morale de coucher avec un chignon sur la table—en toilette.

"Combien de fois, dans leurs rêves agités, les maris n'ont-ils pas vu le spectre venant réclamer ses cheveux légitimes!!